le 19/12/2023 Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215704438-20231215-D96_TARIFSM

VILLE DE MARANGE-SILVANGE

REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la Moselle Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE

Séance du 14 décembre 2023

sous la présidence de Monsieur Yves MULLER, Maire

Conseillers élus : 29 - Conseillers en exercice : 29

Etaient présents: 23

François MEOCCI, Bernard ROETTGER, Diane WEIDER, Guy BEAUJEAN, M.Claire SPANIER, Régis MENSLER, Virginie FOURNIER, Hervé MANGEOT, Yvette WITZ, Jérôme HECQUET, Andrée PICCININI, Isabelle DUSCH, Jean-Claude BALTHAZARD, Thierry LEDUC, Alain CUERONI, Martin BEAUVAIS, Monique ROSÉ, Valentin COQUIN, Fabienne MORVRANGE, Thierry COTRELLE, Philippe GASPARELLA, Francesca SCHEMBRI

Etaient absents excusés: 6 Procurations: 6

Patricia DOSSMANN procuration à Yves MULLER
Paul LINDEN procuration à Hervé MANGEOT
Eugène KOMARNICKI procuration à Jean-Claude BALTHAZARD
Caroline ROBERT-SINNIG procuration à Andrée PICCININI
Peggy BRUM procuration à M.Claire SPANIER
Cynthia MATHIEU procuration à Isabelle DUSCH

Secrétaire de séance :

Madame Fanny ALEXANDRE, Directrice Générale des Services (articles L. 2541-6 et L. 2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date d'envoi de la convocation : 7 décembre 2023

N°96/2023 - Tarifs municipaux 2024

Il est proposé au conseil municipal de voter les tarifs municipaux qui seront applicables pour 2024.

DROITS DE PLACE

Fêtes foraines et cirques

Cirques (+ 150 m2)	100,00 € par installation
Cirques (- 150 m 2)	80,00 € par installation
Auto scooters, chenilles, grands manèges	150,00 € par installation

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com 99_DE-057-215704438-20231215-D96_TAR.IFSM

Manèges pour adultes	80,00 € par installation
Manège pour enfants, petits cirques	80,00 € par installation
Confiseries, stands tirs, boutiques, loteries, jeux d'adresse	50,00 € par installation
Pêche aux canards	50,00 € par installation
Camion, commerces itinérants	50,00 € par installation
Distributeurs automatiques	50,00 € par installation
Autres jeux	50,00 € par installation
Stands divers	50,00 € par installation
Salle de jeux	50,00 € par installation
Remorques jeux – grues	50,00 € par installation
Forfait eau	compris dans le droit de place

<u>Commerces – hors marchés</u>

Stations de ventes d'aliments à emporter, camion,	8,00 € par jour
Ventes sapin de Noël	250,00 € par saison

Occupation voiries

Terrasse, café ou restaurant	gratuit	
Etalage devant les commerces	gratuit	
Dépose de benne durant les travaux	gratuit les 15 premiers jours	
	1,00 € le m² par jour au-delà de 15 jours	
Echafaudage	gratuit	

FRAIS DE POSE ET RACCORDEMENTS COFFRETS ELECTRIQUES

Manifestations organisées par les associations	Prise en charge forfaitaire par la commune
de la commune	250 €/an et par association

CIMETIERES

Concessions funéraires	15 ans	30 ans
Concession simple	60 €	100€
Concession double	120 €	200€
Case de columbarium	140 €	200 €

	Cimetière de Silvange	Cimetière de Marange
Caveau (2 places)	885 € (n° 280)	1 059 €
	1 290 € (du n° 281 au n° 287)	
Case colombarium	550 € (du n° 109 au n° 124)	550 € (du n° 121 au n° 132)
Cavurne	1 293 € (du n° 1 au n° 9)	/

ACTIVITES SOCIO CULTURELLES

ENFANT / par année scolaire :

	1 cours	2 cours
Habitants de la commune	75 €	120€
Extérieurs	90 €	150€

ADULTE / par année scolaire :

	1 cours	2 cours
labitants de la commune	125 €	190 €
Extérieurs	150 €	230 €

ADULTE / par année scolaire :

Activité	1 séance par semaine
Scrabble	15 € / an
Poterie	15 € / an
Patchwork	15 € / an
Ikebana	22 € / mois

Frais d'adhésion : 10 €

SPECTACLES

	Adulte / entrée	Enfant à partir de 12 ans / entrée
Pièces de théâtre	7€	3€

	Adulte / entrée	Enfant moins de 12 ans / entrée
Pièces de théâtre professionnelles	10 €	5€

Spectacles musicaux, concerts etc	12 €

Gratuité des entrées : projections cinématographiques dans le cadre de la semaine de l'Europe

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

	6.50 € / habitant de la commune	
Abonnement annuel	8.00 € / extérieurs	
	Gratuité: enfants de la commune, handicapés,	
	demandeurs d'emploi	
	3 € / animation, atelier / enfant	
Animations, Ateliers		
	Exception : Pour les ateliers de Pâques et de Noël :	
	5€ / atelier / enfant	

SALON DU LIVRE

Livre 12 €

ACTIVITES DE L'ETE DES JEUNES

Catégorie A	6,00 €
Catégorie B	9,00 €
Catégorie C	16,00 €
Catégorie D (séjour)	370,00 € *

^{*}Possibilité de payer en 3 fois et possibilité d'utiliser la participation « Coup de Pousse »

TRANSPORTS SCOLAIRES

Période	1^{ère} période De septembre	2^{ème} période De janvier à	3^{ème} période D'avril à juin	Carte annuelle	Carte annuelle
Nombre	à décembre	mars		De septembre	En 3
d'enfants				à juin	versements
1 enfant	82.00€	61.50€	61.50 €	185.00€	1 ^{er} vers. : 65 €
					Puis 2 x 60 €
2 enfants	140.00€	105.00€	105.00€	330.00 €	3 versements
					de 110 €
3 enfants et plus	194.00€	145.50 €	145.50 €	465.00 €	3 versements
					de 155 €

PARTICIPATION COMMUNALE AUX CLASSES TRANSPLANTEES

Elève résidant et scolarisé sur la commune	75,00 € / enfant (une seule	٦
	participation durant sa scolarité)	

Application agréée E-legalite.com 99_DE-057-215704438-20231215-D96_TAR.IFSM

PHOTOCOPIES

Format A4 recto	0,20 € / copie
Format A4 recto/verso	0,40 € / copie
Format A3 recto	0,40 € / copie
Format A3 recto/verso	0,80 € / copie

MAIN D'ŒUVRE SERVICE TECHNIQUE

Tarif horaire	43,00 €	
Montant forfaitaire par intervention Frais administratifs et techniques	30,00 €	

ENCARTS PUBLICITAIRES GUIDE PRATIQUE DE LA VILLE

¼ page	90 € TTC
½ page	170 € TTC
1 page entière	300 € TTC

LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

Salle Gabriel Hennequin

	Associations de la commune	Habitants ou comités d'entreprise de la commune	Extérieurs à la commune	Manifestations commerciales
1 jour (lundi/mardi/mercredi/jeudi) De 8h à 8h	Gratuit	100,00€	375,00€	525,00€
Week End (Du vendredi 18h au lundi 8h)	125,00€	125,00€	570,00€	900,00€
Jours fériés en semaine (1 jour de 8h à 8h)	100,00€	100,00€	450,00€	-

Application agréée E-legalite.com

99_DE-057-215704438-20231215-D96_TARIFSM

Salle André Malraux

	Associations de la commune	Habitants ou comités d'entreprise de la commune	Extérieurs à la commune	Manifestations commerciales
1 jour (lundi/mardi/mercredi/jeudi) De 8h à 8h	Gratuit	190,00€	675,00€	1 200,00€
Week End (Du vendredi 18h au lundi 8h)	200,00€ (*) (limité à 3 réservations)	500,00€	1 200,00€	1 800,00€
Jours fériés en semaine (1 jour de 8h à 8h)	125,00€	190,00€	900,00€	-

Salle Socio de Ternel

	Associations de la commune	Habitants ou comités d'entreprise de la commune	Extérieurs à la commune	Manifestations commerciales
1 jour (lundi/mardi/mercredi/jeudi) De 8 h à 8 h	Gratuit	150,00€	345,00€	750,00€
1 jour de week end ou 1 jour férié <i>De 8h à 8 h</i>	115,00€	225,00€	450,00€	1 050,00€
Week End (Du vendredi 14h au lundi 8h)	125,00€	315,00€	675,00€	-

^(*) en dehors des dispositions conventionnelles particulières

Gratuité des salles

- Mariage d'un agent de la commune
- Café à l'occasion des obsèques d'un habitant de la commune

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide de fixer ainsi les tarifs applicables pour 2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com 99_DE-057-215704438-20231215-D96_TAR.IFSM

Présents	•	23
Votants	:	29
Abstentions	:	0
Suffrages exprimés	•	29
Pour	:	29
Contre	:	0

Extrait certifié conforme Marange-Silvange, le 15 décembre 2023

LE MAIRE :

Yves MULLER